

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BISKRA
N.I.F : 001407024331969



AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL
RESTREINT D'ARCHITECTURE N°05/ 2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Biskra, dont le siège social sis cité « EL AMEL » 1000 logements Biskra, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint d'architecture N° 05/2026 du 31/05/2026 pour la sélection de bureaux d'études pour l'études et suivi de la réalisation du 54 Logements Promotionnels Aides (27 logts type F3+ 27 logts type F4) + logements Promotionnels Libres au profit des personnels du secteur de la santé à la commune de Biskra (Programme 2018), que les bureaux d'études présélectionnés pour la première phase (Evaluation dossier de Candidature) sont :

Groupe VECERA d'architecture Salem Abdelouaheb+ Khazani Tarek (Gérant : Salem Abdelouaheb)	Groupement Solidaire ADEM : Ben Aissa Abdelouahed+ Mansouri Hichem (Gérant : Ben Aissa Abdelouahed)	BEETB Batna (Directrice : Riene Hassiba)
Salhi Lotfi	Kebairi Chahra	Seddiki Lokman
Kebaili Rachid	Ouaghlani Mohamed Ramzi	Groupement Solidaire ARCHI-TEAM : Ghettal Chabane +Karoui Djamel Eddine (Gérant : Ghettal Chabane)
Abadli Ouafa	Barkat Faouzi	

Les bureaux d'études qualifiés pour la deuxième phase sont invités à remettre les plis des offres techniques, de prestation et offres financière, Le dépôt des offres se fera le Vingt et un jour (21 eme) à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou le BOMOP à 12 H 00 au plus tard, auprès du bureaux d'ordre de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité « EL AMEL » 1000 logements Biskra

Si la date de depot et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci est prorogée au jour ouvrable suivant, au même horaire.

L'ouverture des plis technique aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires, le jour de dépôts des offres, à 13 H 00